



**REGLES DE TRANSITION : ETUDIANT ETANT SOUS LA STRUCTURE DE PLAN  
D'ETUDES AVEC ORIENTATION ET AYANT ANTICIPE/PRIS DES COURS DE LA  
2<sup>EME</sup> PARTIE APRES SEPTEMBRE 2017**

**Enseignements obligatoires – Tronc commun**

1. Les étudiant ayant acquis S201020 Fondements du marketing sont dispensés de: S201051 Introduction au marketing et à la dirigeance d'entreprise A.

**Enseignements obligatoires – Orientation Management**

1. Les étudiants ayant acquis S220002 Analyse des états financiers sont dispensés de S230014 Management de l'innovation à l'âge du numérique et S201052 Introduction au marketing et à la dirigeance d'entreprise B.
2. Les étudiants ayant acquis S230001 Changements stratégiques et management des RH sont dispensés de S230018 Création d'entreprise et écosystème d'innovation.
3. Les étudiants ayant acquis S201030 Stratégie d'entreprise sont dispensés de S201030 Corporate Strategy.

**Enseignements à choix ou libres – Orientation Management**

1. Les étudiants ayant acquis S240004 Droit des sociétés sont dispensés de S240004 Droit des sociétés.
2. Les étudiants ayant acquis S230006 Management de projets responsables I sont dispensés de S230006 Projets responsables I.
3. Les étudiants ayant acquis S230020 Management de projets responsables II sont dispensés de S230020 Projets responsables II.
4. Les étudiants ayant acquis S240001 Institutional Project sont dispensés de S240001 Institutional Project A.
5. Les étudiants ayant acquis S203039 Numerical Methods I ou S210007 Numerical Methods II sont dispensés de S203039 Numerical Methods.

**Enseignements à choix ou libres – Orientation Economie**

1. Les étudiants ayant acquis S230001 Changements stratégiques et management des RH sont dispensés de S230018 Création d'entreprise et écosystème d'innovation.
2. Les étudiants ayant acquis S240004 Droit des sociétés sont dispensés de S240004 Droit des sociétés.

- 3. Les étudiants ayant acquis S230006 Management de projets responsables I sont dispensés de S230006 Projets responsables I.**
- 4. Les étudiants ayant acquis S230020 Management de projets responsables II sont dispensés de S230020 Projets responsables II.**
- 5. Les étudiants ayant acquis S240001 Institutional Project sont dispensés de S240001 Institutional Project A.**
- 6. Les étudiants ayant acquis S201030 Stratégie d'entreprise sont dispensés de S201030 Corporate Strategy.**
- 7. Les étudiants ayant acquis S203039 Numerical Methods I ou S210007 Numerical Methods II sont dispensés de S203039 Numerical Methods.**